

Revue d'Infos : Octobre/2020

Pesticides : Notes de service de l'ONSSA pour le contrôle à la distribution et au retrait des pesticides à usage agricole

Chers Partenaires,

Dans le cadre du processus continu de la protection de la sécurité alimentaire des produits agricoles, des nouvelles dispositions (deux notes de service 5020 et 5021 date du 01/10/2020) sont prises par L'ONSSA concernant le contrôle à la distribution et le retrait pesticides à usage agricole. La première note stipule pour les inspecteurs de l'ONSSA et autres de consulter systématiquement la base-donnée du site de l'ONSSA avec toutes ses rubriques afin d'être au courant de toute nouveauté. La seconde est relative au retrait de tout produit pesticide à usage agricole composée des matières actives suivantes : '*Chlorpyrifos-éthyl, Chlorpyrifos-méthyl, linuron, propinèbe et ethoprophos*'.

Cette dernière note décrit les délai pris en compte pour finaliser le processus de retrait sur le marché des pesticides à base des matières actives citées.

-Délai de grâce pour la distribution prendra fin le 10/02/2021.

-Délai de grâce pour l'utilisation et la fourniture des agriculteurs prendra fin le 10/08/2021.

L'équipe NAK AGRO MAROC reste à votre disposition pour toute clarification et pour de plus amples renseignements.